

un succès, légitimé lui-même par sa durée, n'était venu la couronner. Il y a deux choses seulement à reprendre dans cet ouvrage : la première, c'est le style, qui semble d'autant plus faible que le titre de la pièce en rappelle un autre non moins vigoureux et bien plus facile, plus rapide et plus élégant ; la seconde, qui est moins importante il est vrai, c'est ce titre même de PHILINTE DE MOLIÈRE, titre faux, injurieux envers Molière, puisqu'il est constant que celui-ci avait donné à son Philinte plus d'un trait de son propre caractère, et précisément cette tolérance qui en était l'ornement et qui a excité l'indignation de l'intolérant Rousseau. « Les maximes de Philinte, dit-il, ressemblent beaucoup à celles des fripons. » Fabre d'Églantine a pris ces déclamations pour point de départ.

Il est une tâche plus difficile à remplir que celle de réfuter Rousseau, qui, en voulant empêcher de regarder la misanthropie comme un ridicule, était évidemment dirigé par un intérêt personnel, c'est de répondre à un homme dont le goût, non moins pur que son âme, ne porta jamais de faux jugement que contre notre auteur. Fénelon, dans sa LETTRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, dit : « Un autre défaut de Molière, que beaucoup de gens d'esprit lui pardonnent, et que je n'ai garde de lui pardonner, est qu'il a donné un tour gracieux au vice avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu. » Nul doute que Fénelon ne lui ait adressé ce reproche au sujet du MISANTHROPE ; ce n'est que le rôle d'Alceste mal saisi qui a pu lui faire prendre le change. Mais l'intention de l'auteur est trop manifeste pour qu'on ne sente pas au premier examen que cette accusation est sans fondement. Molière, qui jusqu'alors avait toujours retracé les mœurs de bons bourgeois, n'avait eu besoin ni de recourir à l'adresse, ni d'user de détour pour traduire sur la scène quelques défauts bien palpables, quelques ridicules qui s'offraient avec franchise à la malignité de l'observateur, et dont l'esprit de société n'avait pas encore émoussé la pointe. Mais, frappé des travers sans nombre qu'il remarquait dans les gens de cour, il résolut de les mettre en scène. Pour les faire paraître dans tout leur jour, un autre auteur eût peut-être enlevé à ses personnages ce vernis de bon ton, cet usage du monde qui leur servait à les dissimuler, ou les eût fait accompagner d'un homme droit et sincère qui eût soulevé avec modération le voile dont ils se couvraient. Le premier moyen ne pouvait convenir à Molière : il était contraire à la vérité. Le second était antidramatique. La perfection ne saurait être mise en scène ; elle désespère plutôt qu'elle n'encourage ; d'ailleurs il n'eût pas été sans danger. Faire mettre la cour en accusation par un homme qui n'eût pas laissé le plus petit travers à reprendre en lui, c'était attaquer avec des armes trop redoutables un corps presque aussi fort que celui des tartufes, et Molière savait ce qu'il en coûtait pour traiter de la sorte de tels sujets. Il désirait accroître le nombre de ses admirateurs sans augmenter encore celui de ses ennemis ; mais il voulait avant tout, fidèle observateur de la morale, immoler les vices : et comment y serait-il parvenu en faisant rire aux dépens de la vertu ? Quel meilleur moyen, et nous osons le dire, quel moyen plus moral pouvait-il employer pour arriver à ce but, que de mettre en scène un homme plein de droiture, mais poussant à l'extrême le besoin de dire tout ce qu'il pense ; portant aux méchants une haine vigoureuse, mais poursuivant d'une indignation trop chaleureuse certains défauts qui ne méritaient que sa pitié ? Cette manière d'envisager son sujet lui fournissait encore l'occasion de reprendre, avec les ménagements qu'il mérite, un excès qu'on rencontrait alors chez quelques personnes, en bien petit nombre il est vrai, un amour outré de la vérité et une vertu trop rigoureuse. « Si jamais, a dit Chamfort, auteur comique a fait voir comment il avait conçu le système de la société, c'est Molière dans le MISANTHROPE. C'est là que, montrant les abus qu'elle entraîne nécessairement, il enseigne à quel prix le sage doit acheter les avantages qu'elle procure ; que, dans un système d'union fondé sur l'indulgence naturelle, une vertu parfaite est déplacée parmi les hommes et se tourmente elle-même sans les corriger : c'est un or qui a besoin d'alliage pour prendre de la consistance et servir aux divers usages de la société. Mais en même temps l'auteur montre, par la supériorité constante d'Alceste sur tous les autres personnages, que la vertu, malgré les ridicules où son austérité l'expose, éclipsé tout ce qui l'environne ; et l'or qui a reçu l'alliage n'en est pas moins le plus précieux des métaux. »

Arsinoé est la peinture frappante et admirable d'une classe de femmes très-nombreuse alors. Dans un temps où les tartufes étaient puissants, les prudes devaient abonder. Il y a bien près de l'hypocrite en religion à l'hypocrite en vertu. Une femme longtemps adonnée aux plaisirs du monde et qui les voyait s'enfuir loin d'elle, pour paraître et renouer de plein gré, se jetait dans la dévotion, fulminait contre les moindres écarts de celles que son exemple avait naguère entraînées, et semblait frémir à l'idée seule d'étourderies qu'elle ne commettait plus faute de complaisances. Ce caractère, comme presque tous ceux qu'a tracés Molière, est étroitement lié à l'histoire des mœurs de son siècle.

L'habit d'Oronte, ce bel esprit de cour, moins modeste encore qu'un poète de profession, qui a toute la rancune de l'orgueil blessé et toute la lâcheté de la sottise, allait à la taille d'une foule de grands seigneurs, comme à celle du duc de Saint-Aignan : Versailles abondait en rimeurs,

De leurs vers fatigants lecteurs infatigables.

Toutefois, il était des grands qui s'étaient scrupuleusement tenus en garde contre ce ridicule. L'un d'eux, qui avait parfaitement réussi à s'en préserver, a fourni à M. Jourdain un de ses meilleurs traits : « Comment donc, ma fille ? dit madame de Sévigné dans une de ses lettres, j'ai fait un roman sans y penser. J'en suis aussi étonnée que M. le comte de Soissons quand on lui découvrit qu'il faisait de la prose. » « Molière, dit Grimarest, avait lu son MISANTHROPE à toute la cour avant que de le faire représenter ; chacun lui en disait son sentiment ; mais il ne suivait que le sien ordinairement, parce qu'il aurait été souvent obligé de refondre ses pièces s'il avait suivi tous les avis qu'on lui donnait. Et d'ailleurs, il arrivait quelquefois que ces avis étaient intéressés... Il ne plaçait aucuns traits qu'il n'eût des idées fixes. C'est pourqu'il ne voulut point ôter du MISANTHROPE ce grand flandrin qui crachait dans un puits pour faire des ronds, que MADAME défunte lui avait dit de supprimer lorsqu'il eut l'honneur de lire sa pièce à cette princesse. Elle regardait cet endroit comme un trait indigne d'un si bon ouvrage. Mais Molière avait son original, il voulait le mettre sur le théâtre (1). »

Ce refus, où brille la noble indépendance de notre premier comique, prouve que s'il régnait dans quelques-unes de ses épîtres dédicatoires un ton d'humilité obséquieuse, il ne s'en faut prendre qu'au protocole du temps, auquel il se conformait en cela. Corneille, qui n'était nullement courtoisan, a sacrifié au même usage.

On sait qu'alors, séparés d'un accord mutuel, Molière et sa femme ne se voyaient plus qu'au théâtre. Le pauvre mari, qui n'eût d'autre tort que d'aimer une coquette, avait, malgré cette rupture, conservé pour elle des sentiments qu'elle ne méritait pas. La représentation du MISANTHROPE rouvrit nécessairement toutes les plaies de son cœur, et ralluma tout son amour. Il s'était chargé du rôle d'Alceste ; mademoiselle Molière remplissait celui de Célimène, et il n'est pas permis d'attribuer au hasard la similitude de leur position avec celle de ces deux personnages de la pièce. Plein de ses justes griefs, plus plein encore de sa passion, il avait donné à Célimène toute la coquetterie d'Armande, en même temps qu'il l'avait ornée de tous ses charmes, de tout son art séducteur. Pour Alceste, il l'avait dépeint tel qu'il était honteux de se voir lui-même, bien persuadé de toute sa faiblesse, bien convaincu de l'indignité de celle qui en était l'objet, et dominé par un penchant qu'il déplorait, mais qu'il ne pouvait ni maîtriser ni combattre. Non, répond Alceste aux représentations de Philinte, comme Molière à celles de Chapelain.

Non, l'amour que je sens pour cette jeune veuve
Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui trouve,
Et je suis, quelque ardeur qu'elle m'ait pu donner,
Le premier à les voir comme à les condamner.
Mais, avec tout cela, quoi que je puisse faire,
Je confesse mon faible, elle a l'art de me plaire :
J'ai beau voir ses défauts et j'ai beau l'en blâmer,
En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer.
Sa grâce est la plus forte : et, sans doute, ma flamme
De ces vices du temps pourra purger son âme (2).

Avec quelle vérité, avec quel accent de l'âme Molière ne devait-il pas prononcer ces vers ? Le dénoûment du MISANTHROPE prouve qu'Alceste se berçait d'un faux espoir : les efforts de Molière ne furent pas moins malheureux.

Nous avons déjà dit que le MÉDECIN MALGRÉ LUI fut applaudi le 6 août 1666. On sut apprécier dès la première représentation le dialogue rapide de cet ouvrage, l'esprit vif et naturel, les traits brillants, mais sans apprêt, dont il est continuellement semé, enfin cette gaieté de bonne grâce, cette joyeuse folie mises aujourd'hui à l'index et condamnées au bannissement par ce que nous sommes convenus de nommer le bon goût. Les successeurs de Molière, ne pouvant y atteindre, les ont prosaïques. Le style d'un seul auteur, Beaumarchais, rappelle parfois celui de cette pièce. Mais ses personnages, toujours spirituels, ne sont pas toujours vrais ; et c'est plus souvent lui qui parle que le tuteur de Rosine et l'amant de Suzanne.

Selon Ménage, Molière, en composant son rôle de Sganarelle, eut en vue le perruquier Didier-l'Amour, que Boileau a de son côté fait figurer dans le LUTRIN. Cet homme, auquel sa taille gigantesque et son caractère altier avaient donné un certain empire dans son quartier, la cour de la Sainte Chapelle, avait épousé en premières noces une femme vive et emportée qu'il étrillait, comme Sganarelle, sans s'émouvoir. Mais, devenu veuf, il en épousa une jeune et jolie, qui vengea la défunte par la domination qu'elle exerça sur lui. Boileau, qui avait été quelquefois témoin des querelles du premier ménage, les rapporta à son ami, qui en sut faire son profit (3).

Celui-ci ne parlait de son FAGOTIER, c'est ainsi qu'il appelait cette pièce, que comme d'une farce sans conséquence. Subigny lui reprocha

(1) Grimarest, p. 188 et 189.
(2) Le Misanthrope, acte I, sc. 1.
(3) Ménagiana, édition de 1715, t. III, p. 46 et suiv. — Récréations littéraires, par Cizeron-Rival, p. 25.

cette injuste modestie dans des vers qui ne sont pas les plus mauvais de la Muse DAUPHINE :

Molière, dit-on, ne l'appelle
Qu'une petite bagatelle :
Mais cette bagatelle est d'un esprit si fin,
Que, s'il faut que je vous le die,
L'estime qu'on en fait est une maladie
Qui fait que, dans Paris, tout court au Médecin (1).

Nous aurions pu citer, dans le nombre des personnes que Molière fréquentait, le président Rose, également lié avec Despréaux et Racine. Peu de jours après la première représentation du MÉDECIN MALGRÉ LUI, le président, se trouvant avec l'auteur applaudi chez le duc de Montausier, l'accusa au milieu d'un cercle nombreux de s'être approprié, sans en faire honneur à qui de droit, le couplet que chante Sganarelle :

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux,
Vos jolis glougloux !
Mais mon sort ferait bien des jaloux,
Si vous étiez toujours remplie ;
Ah ! bouteille, ma mie,
Pourquoi vous videz-vous ?

Molière soutint qu'il était de lui : Rose répliqua qu'il était traduit d'une épigramme latine, imitée elle-même de l'Anthologie grecque. Molière le défia de produire cette épigramme ; Rose la lui dit sur-le-champ.

Quam dulces,
Amphora amena,
Quam dulces,
Sunt tuæ voces !
Dum fundis merum in calices,
Utinam semper esses plena !
Ah ! cara mea lagena,
Vacua cur jaces ?

La latinité avait assez le goût antique pour en imposer aux plus fins connaisseurs en ce genre ; la galerie y fut trompée : aussi Molière resta confondu, quand son ami, après avoir joui un moment de son embarras, s'avoua enfin pour l'auteur de la chanson improvisée (2).

On a la fin de cette même année, Louis, toujours avide de plaisirs, voulut donner à sa cour une longue série de fêtes plus galantes encore que les précédentes. Les acteurs de l'hôtel de Bourgogne se réunirent pour cette fois à ceux du Palais-Royal. La fameuse tragédie de PYRAME ET THISEE fut choisie pour cette solennité, et Benserade fut chargé de composer un ballet où chacune des Muses déployât tous les prestiges de ses attributs. Le poète de cour chargea Molière de remplir la partie du cadre que devaient occuper Thalie et Euterpe. Les deux premiers actes de MÉLICERTE, que Molière n'acheva jamais, et la PASTORALE COMIQUE, dont il brûla depuis le manuscrit (3), formèrent le contingent qu'il avait à fournir en cette occasion. Mais ce qui contribua à rendre cette fête plus piquante, ce furent les grâces réunies de mademoiselle de la Vallière, de madame de Montespan et des principales beautés de la cour, qui y remplirent des rôles dansants (4).

Baron, alors âgé de treize ans, fut chargé du personnage de Myrtil dans MÉLICERTE. Mademoiselle Molière, qui voyait d'un mauvais œil tous ceux qui semblaient reconnaître envers son mari des bienfaits qu'ils en recevaient, se laissa aller à sa haine contre son jeune protégé jusqu'à lui donner un soufflet. Baron voulait quitter la troupe aussitôt ; mais on parvint à lui faire sentir qu'il devait du moins attendre, pour exécuter ce projet, que la représentation devant le roi eût eu lieu. Il s'enrôla immédiatement après dans une troupe de province. Plus tard, il éprouva de vifs regrets de s'être éloigné de son bienfaiteur, les exprima, et se rendit à la première invitation qu'il lui fit de revenir (5). Molière obligé de s'interposer entre sa femme et Baron ! Mademoiselle Molière frappant ce jeune acteur, et celui-ci la fuyant ! Les sentiments et

(1) La Muse dauphine, de Subigny ; voir l'Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. X, p. 125.
(2) Récréations littéraires, par Cizeron-Rival. — Eloge du président Rose, t. II, p. 166 des Œuvres de d'Alembert, édition Belin.
(3) Œuvres de Molière, avec les remarques de Petitot, 1812, t. III, Réflexions sur Mélicerte et la Pastorale comique. — Œuvres de Molière, avec un commentaire par M. Auger, t. V, p. 435.
(4) Histoire du Théâtre français, t. X, p. 153 et suiv.
(5) Grimarest, p. 111.

les rôles de ces divers personnages devaient bientôt changer de nature. Mais n'anticipons pas sur les événements.

Le SICILIEN vint ensuite prendre également place dans le BALLET DES MUSES (1). Cette production charmante a été regardée par tous les littérateurs comme l'essai heureux d'un genre frais et animé. Voltaire la cite comme un modèle de grâce ; Bret y voit le type de toutes les pièces de Saint-Foix ; mais on a fait observer, avec raison, que le SICILIEN a sur les ouvrages de ce dernier auteur le mérite de la vraisemblance et du naturel (2), ce qui est bien quelque chose aux yeux des gens dont l'imagination n'est pas assez facile aux illusions pour les transporter dans la grotte d'une fée ou dans le séjour enchanté d'une divinité. Le livret de la fête dit que cette pièce n'avait été composée que pour offrir des Turcs et des Maures aux yeux du roi. Où est le temps où de semblables caprices enfantait de semblables ouvrages ? Le BALLET DES MUSES fut représenté une seconde fois à Saint-Germain, au mois de janvier 1667. Mais l'absence de Baron, et la justice que Molière avait faite de MÉLICERTE en négligeant de l'achever, le déterminèrent à la faire disparaître de ce divertissement. On représenta seulement la PASTORALE COMIQUE et le SICILIEN. Ces divertissements consécutifs de la cour retinrent la troupe de Molière pendant près de trois mois à Saint-Germain. Partie de Paris le 4^e décembre 1666, elle ne fit sa rentrée au théâtre du Palais-Royal que le 25 février suivant, et reçut du roi, pour cette absence, deux années de la pension qu'il lui faisait (3).

Le SICILIEN ne fut joué à la ville que le 10 juin suivant. Une lettre en vers de Robinet, du 11, nous apprend que ce retard fut occasionné par une crise survenue à l'auteur acteur, dont une toux invétérée avait délabré la poitrine :

Depuis hier pareillement
On a pour divertissement
Le Sicilien, que Molière,
Avec sa charmante manière,
Mêla dans le ballet du roi,
Et qu'on admire sur ma foi.

Et lui, tout rajeuni du lait
De quelque autre infante d'Inache,
Qui se couvre de peau de vache,
S'y remontre enfin à nos yeux
Plus que jamais facétieux (4).

LIVRE TROISIÈME.

1667-1675.

Si le Tartufe n'était pas fait, il ne se ferait jamais.
Piron.

« Vous verrez bien autre chose ! » disait Molière à Boileau, qui le félicitait à l'occasion du MISANTHROPE (5). Il voulait parler du TARTUFE. En abordant le récit de la représentation de ce chef-d'œuvre, nous pourrions dire aussi aux lecteurs qu'ont révoltés les précédentes menées des ennemis de ce grand homme : Vous verrez bien autre chose !

Après le FESTIN DE PIERRE, Molière n'eut que trop d'occasions de se confirmer dans les opinions qu'il avait prêtées à don Juan sur l'inviolabilité des charlatans de religion (6). Applaudi chez le frère du roi, le TARTUFE avait été honoré des suffrages des deux reines, du grand Condé, et de tout ce que la cour comptait d'hommes franchement religieux. Louis XIV lui-même, dont les idées naturellement grandes et généreuses n'étaient pas encore étouffées par les efforts des le Tellier ou des Maintenon, ne cédait qu'avec impatience aux désirs de la cabale puissante qui sollicitait chaque jour l'éternelle suspension du TARTUFE. Huit jours après qu'il eût ajourné la représentation de ce chef-d'œuvre, on joua au spectacle de la cour une pièce intitulée SCARAMOUCHE ERMITE, qui abondait en situations d'une révoltante immoralité. « Je voudrais bien

(1) Registre manuscrit de la Grange.
(2) Œuvres de Molière, avec un commentaire par M. Auger, t. V, p. 492.
(3) Registre manuscrit de la Grange.
(4) Lettre en vers de Robinet, du 11 juin 1667. — Histoire du Théâtre français, par les frères Parfait, t. X, p. 151.
(5) Eloge de Despréaux, note, t. II, p. 409, des Œuvres de d'Alembert, édition Belin.
(6) Voir le Festin de Pierre, acte V, sc. II.

